



SAINT ROMAIN

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

De la séance Ordinaire du Conseil Municipal

Du 7 novembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le sept novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni publiquement à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de M. Serge GRAPPIN, le Maire.

Date de la convocation : 26/10/2017

**Membres présents** : Mrs Serge GRAPPIN, David BISE, Patrick GERMAIN, Jacques CHEVALIER, Bernard MARTENOT, Mathieu THIBERT; Mme Sandra POULET.

**Membres absents excusés** : Carole CHABOCHE

**Membres absents** : Gilles BUISSON, Myriam MULLER

Le quorum étant atteint, Monsieur Serge GRAPPIN, Maire, déclare ouverte la séance publique du Conseil Municipal.

**Nomination d'un secrétaire de séance** : En application des dispositions de l'article L 2121-15, le conseil municipal nomme David BISE aux fonctions de secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

### 1- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 août 2017**

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 28/08/2017, ne soulève aucune observation. Procès-verbal approuvé à l'unanimité.

### 2- **Délibérations n°2017-10-027: redevance d'occupation du domaine public - Orange**

M. le Maire rappelle qu'Orange possède sur le territoire de la commune des artères aériennes, des artères en sous-sol et des emprises au sol.

A ce titre, la commune peut réclamer à l'opérateur une redevance d'occupation du domaine public.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer à 100% le montant de référence de la redevance.

*Vote : accord à l'unanimité*

### 3- **Délibération n°2017-10-028 : rapport d'activités de la CABCS – année 2016**

Le conseil communautaire a donné acte à son Président de la communication du rapport d'activités 2016 de la Communauté d'Agglomération de Beaune Côte et Sud.

A son tour, M. le Maire demande au conseil municipal son accord pour la communication du rapport.

Le conseil municipal accepte, à la majorité, de donner acte au Maire de sa communication sur le rapport d'activités 2016 de la CABCS.

*Vote : 6 pour / 1 contre*

### 4- **Délibération n°2017-10-029 : évaluation des transferts de charges**

La commission d'évaluation des transferts de charges (CLECT) de la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud s'est réunie le 5 octobre 2017 pour valider l'évaluation des transferts de charges relatives à :

- L'intégration de la commune de Change à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour un montant de 31 134.98€
- Le transfert des terrains sportifs Guigone de Salins de la ville de Beaune à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour un montant évalué à 1 954.39€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des membres votants, approuve l'évaluation des charges citées précédemment et autorise M. le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

*Vote : 6 pour / 1 contre*

#### **5- Délibération n°2017-10-030 : devis complémentaires pour les travaux de la sacristie**

Dans le cadre des travaux engagés pour la restauration de la sacristie, M. le Maire propose d'ajouter des travaux de sonorisation pour un montant de 14 117.80€ HT.

Ce complément fera l'objet d'un avenant auprès de la Fondation du Patrimoine déjà sollicitée au titre d'une campagne de mécénat populaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité les devis complémentaires et autorise M. le Maire à signer les documents afférents à ce projet.

*Vote : accord à l'unanimité*

#### **6- Délibérations n°2017-10-031 : mise en oeuvre d'un projet urbain de partenariat (PUP)**

Dans le cadre des travaux de réseaux entrepris rue Pierre Ronde et rue du Verger, M. le Maire rappelle la nécessité d'alimenter en eau potable la propriété du Moulin.

Il indique la nécessité de mettre en place un PUP relatif au financement de l'opération avec le propriétaire M. Jamrosik.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte la mise en oeuvre du PUP proposé par M. le Maire et l'autorise à signer les documents afférents au projet.

*Vote : accord à l'unanimité*

### **Questions et informations diverses**

1/ Compte-rendu des réunions par les élus et des décisions du maire en vertu de ses délégations.

- Conseil d'école : D. Bise
- Commission sécurité : J. Chevalier
- Nuisances et sécurité locale : S. Grappin

2/ Lecture des courriers de :

- Mme Mourot relatif à la location de la salle des fêtes : réponse lui sera faite
- La Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud relatif aux prévisions des investissements de voirie pour les années à venir
- La communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud relatif aux rythmes scolaires de la rentrée 2018 : les élus prennent contact avec les directrices du RPI pour envisager un conseil d'école extraordinaire

3/ Travaux :

- Point sur l'aire de lavage : une parcelle adjacente sera vendue au Syndicat
- L'enfouissement des réseaux rue Pierre Ronde est en cours

4/ Divers :

- Accord de principe pour le prêt de la salle des fêtes dans le cadre d'ateliers artistiques en 2018.
- Les projets de maintenance informatique et de mise à disposition d'un distributeur automatique de pains ne sont pas retenus.

Réunion du prochain conseil municipal :

Fin de la séance :

Saint Romain, le 14 novembre 2017

Le Maire

Serge GRAPPIN